

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

Coloured covers/  
Couverture de couleur

Coloured pages/  
Pages de couleur

Covers damaged/  
Couverture endommagée

Pages damaged/  
Pages endommagées

Covers restored and/or laminated/  
Couverture restaurée et/ou pelliculée

Pages restored and/or laminated/  
Pages restaurées et/ou pelliculées

Cover title missing/  
Le titre de couverture manque

Pages discoloured, stained or foxed/  
Pages décolorées, tachetées ou piquées

Coloured maps/  
Cartes géographiques en couleur

Pages detached/  
Pages détachées

Coloured ink (i.e. other than blue or black)/  
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)

Showthrough/  
Transparence

Coloured plates and/or illustrations/  
Planches et/ou illustrations en couleur

Quality of print varies/  
Qualité inégale de l'impression

Bound with other material/  
Relié avec d'autres documents

Continuous pagination/  
Pagination continue

Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin/  
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure

Includes index(es)/  
Comprend un (des) index

Title on header taken from: /  
Le titre de l'en-tête provient:

Blank leaves added during restoration may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from filming/  
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été filmées.

Title page of issue/  
Page de titre de la livraison

Caption of issue/  
Titre de départ de la livraison

Masthead/  
Générique (périodiques) de la livraison

Additional comments: /  
Commentaires supplémentaires:

This item is filmed at the reduction ratio checked below /  
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	12X	14X	16X	18X	20X	22X	24X	26X	28X	30X	32X
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

# L' Abeille.

2me. Année.

"Je suis chose légère et vais de fleur en fleur."

2me. Année.

VOL. II.

PETIT SÉMINAIRE DE QUÉBEC, 24 JANVIER 1850.

No. 10.

## L'HIVER.

L'aurore, en cette saison,  
S'accommode à notre paresse,  
On ne voit pas qu'elle se presse  
De paraître sur l'horizon.

Le soleil d'un pas languissant,  
Fournit sa vaste carrière,  
Et de mépris ou de colère,  
Ne nous regarde qu'en passant.

Déjà les montagnes voisines,  
Nous présentent le triste hiver,  
Elles quittent leur habit vert,  
Pour prendre leurs robes d'hermines.

De nos odorantes moissons,  
Les vents ont dépoüillé la terre,  
Et dans le plus riche parterre,  
On ne voit que des glaçons.

Rien ne flatte plus nos désirs,  
Rien ne nous plaît à la campagne,  
L'hiver, que l'honneur accompagné,  
Vient d'en éteindre les plaisirs.

ROUBIN.

## UNIVERSITÉ D'OXFORD.

(suite)

La plus haute dignité de l'Université est celle de Chancelier; elle est à vie et se donne par élection. Celui qui est honoré de cette charge doit être un noble de la première distinction; c'est aujourd'hui le duc de Wellington qui en est revêtu. Le Chancelier ne réside point à Oxford; il est même d'usage qu'il n'assiste aux assemblées universitaires que dans certaines occasions rares, par exemple, pour son installation et lors d'une visite royale. Il a néanmoins dans l'Université une autorité très-grande. Les devoirs de sa charge qui demandent la résidence sont remplis par un député, nommé Vice-Chancelier; ce dignitaire est toujours un chef de collège. Il n'est nommé que pour un an; mais il reste ordinairement en place pendant quatre ans. Il jouit d'une considération singulière et d'une autorité qui s'étend non seulement sur l'Université, mais encore sur la ville d'Oxford et les comtés voisins.

Le Grand-Sénéchal, dont la charge est à vie, et qui est toujours un noble, est le premier justicier de l'Université: ses devoirs consistent à prêter aide au Chancelier et au Vice-Chancelier dans l'exercice de leurs fonctions, à juger les causes majeures concernant les membres de ce corps lorsqu'il en est requis par le Chancelier,

et enfin à tenir, par lui-même ou par son député, la cour foncière de l'Université.

Deux officiers, appelés *Proctors*, sont chargés de surveiller la conduite des membres de l'Université; et, au besoin, de punir les fautes qui se commettent hors des Collèges; ils jouissent de leur dignité un an seulement, et ils doivent être maîtres-ès-arts.

Les chefs de Collège jouissent de beaucoup de considération et de pouvoir. Les émoluments qu'ils reçoivent et les demeures qu'ils occupent, témoignent de l'estime que l'on a pour leur dignité. Le titre qu'on leur donne n'est pas le même dans tous les Collèges; c'est ordinairement celui de Président, de Maître, de Recteur ou de Prévost; dans les *Halls*, c'est toujours celui de Principal, et à Christ-Church, celui de Doyen, parce qu'en effet le chef de ce Collège est toujours en même temps doyen du chapitre de la Cathédrale. Chacun de ces chefs gouverne son Collège avec l'aide et les conseils des autres membres du même Collège, qu'on appelle ordinairement *Fellow*.

Il y a à Oxford vingt-neuf chaires fondées pour l'enseignement des sciences et des lettres. Comme elles sont bien dotées, elles ne restent jamais longtemps vacantes; mais beaucoup des professeurs qui les occupent n'ont presque rien autre chose à faire que d'en percevoir le revenu. Cet abus résulte de plusieurs causes: la première est le changement apporté dans le cours d'études, qui ne comprend plus l'enseignement de plusieurs sciences jugées inutiles autrefois; la seconde est que les *Tutors* qui enseignent dans les collèges croient que leurs élèves, après avoir reçu leurs leçons, peuvent se passer de celles des professeurs. On dit que ces Messieurs ont assez de puissance pour maintenir cet abus malgré le désir contraire des autorités.

Les étudiants d'Oxford se divisent en deux catégories: les *Gradués* et les *Sous-Gradués*. Les premiers sont ceux qui ont pris un ou plusieurs degrés dans l'Université; les autres sont des jeunes gens, qui font là ce que nous faisons ici: c'est-à-dire qu'ils doivent du grec et du latin

assaisonnés d'histoire, de géographie, etc.

Le premier degré que l'on obtient est celui de *Bachelier-ès-arts*, (B. A.). On n'y est admis qu'après un séjour de seize termes, ou quatre ans, fait à l'Université, et qu'après avoir subi des examens satisfaisants sur la plupart des matières qui font partie de notre propre cours d'études. Douze termes, ou trois ans après, on peut obtenir le degré de *Maître-ès-arts*, (M. A.) Les autres degrés qui se confèrent à Oxford exigent des études spéciales, dont la durée est fixée par les statuts. Ces degrés sont: ceux de Bachelier et de Docteur en théologie [B. D. et D. D.]; ceux de Bachelier et de Docteur en droit civil [B. C. L. et D. C. L.]; ceux de Bachelier et Docteur en Médecine (B. M. et D. M.). On confère aussi quelque fois les degrés de Bachelier et de Docteur en musique.

Les affaires générales de l'Université sont réglées dans trois conseils différents. Le premier est composé du Vice-Chancelier, des *Proctors*, et des chefs de Collèges; on l'appelle *Assemblée Hebdomadaire*; il se réunit en effet chaque semaine pour discuter tout ce qui a rapport au bien de l'Université, et aviser aux moyens de l'obtenir. Le second, appelé *House of Congrégation*, se compose des mêmes et d'un certain nombre d'autres dignitaires et gradués. Ils s'assemblent pour accorder des grâces et des dispenses et pour conférer des degrés. Le troisième, nommé *House of Convocation*, se compose de tous les dignitaires, professeurs, &c., et aussi de tous ceux qui ont pris des degrés de Docteur ou de A.M. dans l'une des facultés de l'université, pourvu qu'ils aient rempli certaines conditions. C'est dans ce conseil que réside la plus haute autorité de l'Université; cependant le Chancelier, et, en son absence, le Vice-Chancelier, y ont un droit de veto absolu sur toutes les délibérations.

Les privilèges de l'Université d'Oxford sont nombreux et importants; quelques uns même peuvent paraître exorbitants dans le siècle où nous vivons. Un des plus remarquables est celui d'envoyer deux représentants à la Chambre des communes du Royaume.

Les costumes d'Oxford sont très-beaux: la forme en est, à peu près, celle de nos ro-

bes d'avocats; mais la qualité de l'étoffe, la couleur et la richesse des ornements varient selon la dignité, dont on est revêtu, le grade et la faculté auxquels on appartient et même selon le plus ou moins de noblesse de son origine. Pour donner une idée de la richesse de ces costumes, il me suffira de dire que dans les grandes cérémonies, celui des sous-gradés, lorsqu'ils sont pairs ou fils de pairs, consiste en une robe de damas de soie violette enrichie de galons d'or, avec une espèce de bonnet carré de velours noir orné d'un gland d'or. Quelle différence avec notre humble *capot bleu*!

C. L.

## L'ABELLE.

"Forsan et hæc olim meminisse juvabit."

QUÉBEC, 21 JANVIER, 1850.

Jeudi soir, les *repealers* des salles grandes et petite ont répondu à notre appel. Une adresse à Mr. le doyen, le priant de convoquer une assemblée pour sept heures, et la convocation de la dite assemblée avaient été dès cinq heures placardée sur la tribune.

L'assemblée s'ouvre à sept heures. M. Bégin est appelé avec acclamation au fauteuil, et Mr. Olivier Thibaudan prié d'agir comme secrétaire. Le président explique dans un discours souvent interrompu par des applaudissements, le but de l'assemblée.

Mr. Hub. Girroir présente la première résolution. Il croit que le lieu où nous passons nos congés a toujours mérité un nom qui lui fût particulier; mais qu'aujourd'hui il le mérite plus que jamais.

Mr. Alph. Marmet assure que, par la translation de l'hospice des fous à la Canardière on dira bientôt *aller à la Canardière* comme on dit aujourd'hui *aller aux loges* ce qui donnera lieu à des *quin-proquo* peu flatteurs pour les écoliers de Québec. Chacun doit travailler à faire changer ce nom s'il ne veut paraître accepter une assimilation honteuse.

M. Hub. Larue craint qu'il n'arrive à quelque écolier ce qui est arrivé l'année dernière à un capitaine de vaisseau. Ce brave capitaine voulant aller au Saull, demande à un chartier de le mener à Beauport. Celui-ci descend à l'hospice. Le capitaine entre et on le traite comme un nouvel habitant. Il s'aperçoit enfin de la méprise, proteste qu'il a bien toute sa raison, et voyez-vous, dit-on, c'est là sa folie; somme toute, on le garde toute une journée jusqu'à ce qu'on ait pris des informations.

On nomme, sur motion de Mr. Hub. Larue, un comité qui recevra et exami-

nera les noms envoyés par les écoliers. Mr. Michaud est appelé au fauteuil: Mr. le Doyen *siégeant encore*, pour le vote des remerciements. La séance se termine par un discours de Mr. Michaud.

Le comité chargé de choisir le nom qui sera donné à l'ex-Canardière s'est assemblé avant-hier pour se constituer; il a élu président Mr. Hubert Girroir et nommé secrétaire Mr. Aug. Dugal. On lit aujourd'hui sur la tribune que ceux qui auront quelques noms à proposer pour l'ex-Canardière sont priés de les remettre à Mr. Aug. Dugal. Avis aux pensionnaires grands et petits.

Comme on l'avait prévu, la question de l'esclavage a mis en feu le congrès et les législatures particulières.

Des débats plus que violents se sont élevés dans le sénat à propos d'une question insignifiante. Il s'agissait de savoir si on voterait l'impression des vœux exprimés par le Vermont. M. Chase, de l'Ohio, ayant réclamé en termes très-modérés contre les habitudes de récriminations et les déclamations de guerre que le sud fulmine à chaque instant; M. Clemens, de l'Alabama, s'écrie que ce n'est pas la non extention, mais l'abolition de l'esclavage que l'on poursuit, que le sud a pourtant pris une part assez belle dans les guerres de l'union, pour mériter d'avoir sa part de privilèges. "Le sud n'a plus de menace de rupture à faire, l'union est déjà dissoute." M. Thale lui répondit en mêlant l'ironie aux considérations sérieuses. M. M. Butler et Jefferson Davis sont venus reproduire les griefs du Sud, M. Philips a demandé la parole pour justifier à la prochaine séance les résolutions du Vermont. Qu'en sera-ce donc quand on en viendra à une discussion définitive?

Dans les législatures particulières, on s'est prononcé d'une manière aussi énergique. L'Alabama déclare que le sud prétend avoir sa part dans les nouveaux états, qu'il ne souffrira jamais que l'esclavage soit aboli dans le district de Colombie, que dans le cas où le congrès adopterait des résolutions, en ce sens, ses représentants n'auront plus à prendre part aux délibérations de ce corps, que le cas avenant, il invite d'avance les Etats du sud à se réunir pour prendre les moyens propres à sauver leur indépendance.

D'un autre côté des résolutions contraires sont incessamment présentées à la législature d'Albany; une d'entre elles déclare l'esclavage un mal contraire aux intérêts de la République.

Le gouverneur de Massachussets s'exprime ainsi dans son message. Le Massa-

chussets restera fidèle à la constitution, et reconnaît à chaque état le droit de garder ses institutions mais non le droit de les porter au delà de ses limites. Si les autres états partagent cette résolution, la chose se fera ainsi, il en adviendra ce qu'il pourra.

Dans ces circonstances, le Kentucky a su rester encore fidèle à ses traditions de modération. Le Kentucky, dit le gouverneur, Mr. Cretenden dans son message, n'est pas insensible aux causes qui ont produit l'irritation de ses frères du sud; mais il ne laisse entrer dans son cœur aucune pensée contre l'union.

Le Kentucky restera attaché à l'Union jusqu'au dernier moment; et il espère que la providence, qui permit à nos pères de la former, nous permettra de la conserver. " *Courrier des E.-U.*

Mr. Wilson a été réélu par la ville de London.

Lors de l'incendie du parlement, Mr. Wilson, représentant conservateur de la petite ville London ne put s'empêcher d'exprimer ses sentiments contre les auteurs de cet acte inoui, contre les fauteurs, ou ceux qui ayant en main quelque moyen de l'empêcher ne l'ont pas fait. Son parti de crier aussitôt à la trahison. Mr. Wilson pour s'assurer de l'assentiment de ses commettans a résigné son siège où les électeurs de London viennent de le remplacer.

Samedi, à midi a eu lieu l'appel nominal des candidats. Aucun d'eux n'a parlé. Les deux partis avaient à cette assemblée de nombreux représentants. On y'a vu des individus armés de bâtons; ce qui promet. Des deux côtés on se donne beaucoup de mouvement et l'on se promet la victoire.

Aux dernières nouvelles, Mr. Baldwin était en pleine convalescence.

En ouvrant les assises du comté d'York à Toronto, le 7 Janvier, le juge Draper s'est prononcé d'une manière bien explicite contre l'annexion: Il serait sage, dit-il en terminant, de se rappeler que la discussion ne reste pas toujours dans les bornes de la modération, et que la chaleur qui l'accompagne quelquefois pourrait plonger le pays, non seulement contre ses intérêts, mais même contre le désir de ses habitants, dans tous les malheurs des commotions civiles; et il doit être criminel de risquer les calamités indicibles d'une pareille lutte, si ce n'est sous la pression d'une nécessité si impérieuse et si irrésistible qu'il faut y voir la main dirigeante de la Providence. Notre constitution nous donne et la liberté de discussion et la liberté d'action.

comme moyens de l'améliorer et de la soutenir, mais non comme instruments pour la renverser. S'il en était autrement, nul ordre de choses, nulle forme de gouvernement, nulle liberté civile ou religieuse ne pourraient s'appuyer sur une base sûre et durable.

#### Canadien.

Les bureaux de l'*Abeille* seront fermés à 3 heures, parce que les *Abeilles* se proposent de mêler un instant un miel plus substantiel à celui des fleurs. Nous aurions bien des choses à dire, mais comme nous sommes nous mêmes de la fête nous n'en avons pas le temps.

#### NOUVELLES D'EUROPE.

ANGLETERRE.—Une fête touchante a eu lieu dernièrement, à Londres, à l'occasion de l'ouverture des écoles catholiques de Saint-Patrice et de Saint-Augustin. Un banquet avait été préparé dans le superbe édifice destiné à ces écoles et bâti par la générosité des catholiques. Parmi les convives on remarquait des protestants. Après le *Non nobis Domine* exécuté par des musiciens distingués, le président proposa, en l'honneur de Sa Sainteté, Pie IX, en tant que chef visible et suprême de l'Église, un toast qui fut accueilli unanimement. Suivirent plusieurs autres toasts à la reine, au prince Albert et au succès de l'école, après quoi Mgr. Wiseman fit un appel à la générosité des convives qui produisit une collecte de 200 livres sterling.

La protection acquiert de jour en jour des partisans dans les districts agricoles.

FRANCE. L'impôt sur les boissons a été rétabli à une grande majorité de l'Assemblée Nationale et toute la modification subie par le projet ministériel consiste en ce que l'enquête sera suivie d'un rapport en janvier, 1850.

On va rappeler de Rome quatre mille hommes des troupes françaises. Plusieurs navires à vapeur ont été envoyés par le gouvernement, à Civita-Vecchia, pour les transporter en France.

ITALIE. On parle de remettre à Rome toutes choses sur le même pied que avant la révolution. On dit aussi que l'amnistie sera étendue, et que par suite d'un arrangement entre les puissances auxiliaires, Rome sera occupée par les Espagnols, Civita-Vecchia par les Français, Ancône et les Légations par les Autrichiens.

TURIN. Deux pétitions ont été signées l'une par mille ecclésiastiques, et l'autre par dix mille pères de famille, pour demander le rappel de Mgr. Fransoni, archevêque de Turin, chassé par les révolutionnaires.

RUSSIE. On annonce un avantage considérable remporté par les Russes dans le Daghestan. La dernière campagne n'a,

dit-on, coûté à ceux-ci que 550 hommes tant tués que blessés, tandis que les ennemis ont perdu 3000 hommes.

SAXE. Comme nous l'avons annoncé dans notre dernier numéro, ce n'est que sur la demande du roi de Saxe que les Autrichiens se préparent à entrer dans ses états. Le peuple est généralement hostile à cette intervention, mais le roi paraît disposé à dissoudre les chambres, si elles osent interpellier le ministère à ce sujet.

HONGRIE. Le pays est dans la situation la plus déplorable. Le commerce est arrêté, l'argent manque, le nombre des mécontents croît rapidement et la population attend sans doute qu'une nouvelle révolution vienne changer cet état de choses.

Le conseil de guerre continue de juger et de condamner à mort un nombre considérable de victimes.

#### L'ART DE BIEN LIRE A HAUTE VOIX.

Saint-Evremond disait qu'il n'avait pas vu en toute sa vie trois personnes qui sussent lire. Ce jugement peut être un peu sévère; mais il n'en est pas moins vrai que les bons lecteurs sont infiniment rares. Il faut pour bien lire, tant de qualités rares! La première, c'est d'avoir de l'âme et de se bien pénétrer de ce qu'on lit. Ensuite, il faut bien parler sa langue; il la faut bien prononcer: sans cela, on ne peut qu'affliger l'oreille de l'auditeur: un mot mal prononcé détruit tout le charme d'une bonne lecture.

Il faut en outre avoir assez d'esprit et de connaissances pour pouvoir juger le morceau qu'on va lire, se décider sur le ton qu'il convient de lui donner: car chaque morceau de littérature a une plusyonomie et un ton qu'on doit saisir dès les premières lignes: et si quelquefois on n'a pas adressé juste, il faut savoir se rectifier, sans que l'auditeur puisse trop s'apercevoir de la méprise.

Sachez d'abord vous bien mettre à la place de l'auteur, et deviner ses intentions, pour en faire valoir tout le mérite.

Animez ce que vous lisez, pour l'embellir encore, et prêter même des charmes à ce qui est médiocre. On fait illusion à l'auditoire, et c'est le triomphe d'un lecteur.

Il importe aussi de ne pas s'éloigner du naturel et d'éviter le ton de déclama-tion; et, à ce sujet, il faut remarquer que le ton sur lequel on doit lire une pièce de ma-tique n'est pas tout à fait celui du théâtre; il est de quelque nuance au-dessous; c'est l'habitude d'une parl, et la sagesse de l'autre, qui l'indiquent au lecteur.

A l'art de bien saisir le ton général, convenable au morceau qu'on lit, il faut joindre celui de varier à propos ce même

ton, de pouvoir passer subitement du grave au doux, du plaisant au sévère.

Il faut avoir l'air, en lisant, de causer sur tous les tons avec ses auditeurs; il est même des occasions où (dans les parenthèses, par exemple, qui ne sont que des réflexions isolées), on doit mettre tant de naturel, je dirais presque, tant de bon-homme, que tout en vous écoutant lire on croie que la réflexion vous est particulière. Il faut avoir pratiqué l'art de la lecture pour concevoir tout le plaisir que goûte le lecteur, quand il raisonne ces sortes de surprises.

Mais la vraie pierre de touche pour juger du talent d'un lecteur, c'est qu'il puisse lire à l'improviste toutes sortes d'ouvrages; car il ne manque pas de gens qui se donnent pour lecteurs, s'annoncent même publiquement, rassemblent un auditoire, et vont jusqu'à faire payer, pour les entendre, et qui ne possèdent que la manière de lire un certain nombre de morceaux qu'ils ont étudiés avec soin, et sur lesquels ils sont préparés de longue main. Ils se garderaient bien de lire un écrit qu'on leur présenterait, qu'ils ne connaîtraient pas d'avance; ils auraient peur de déchoir d'une réputation usurpée.

Le bon lecteur se contente, en pareil cas, de parcourir rapidement les cinq ou six premières lignes, afin de pouvoir disposer son ton, qu'il suivra ensuite avec assurance.

On lit de la prose ou des vers. La prose paraît plus facile à lire, ou au commun des lecteurs, ou aux personnes qui ne connaissent pas toutes les ressources de l'art; mais tout bon lecteur trouve plus de facilité à lire des vers. La prose porte avec elle une teinte de monotonie qui la rend plus pénible à lire, parcequ'on ne peut guère varier ses inflexions, et qu'un ton toujours le même, et souvent prolongé, fatigue la poitrine et l'opresse. Les phrases y sont quelquefois longues, coupées inégalement et manquent souvent de certain rythme qui sert à les arrondir et à leur donner de la grâce et de la facilité. La coupe des vers est infiniment plus commode. Les phrases y sont courtes, le sens plus fréquemment arrêté. La césure et la fin du vers (quoiqu'il faille se garder de faire des pauses maladroites) offrent à chaque instant du repos à la voix. On a, en lisant, bien plus d'occasions de varier ses tons, et la poitrine se trouve soulagée.

Les vers ont le mérite par la concision des pensées, de produire sur l'oreille des auditeurs de plus agréables et de plus nombreux effets que la prose; mais, pour les lire avec sistance, il faut en connaître le mécanisme; car tous les vers, suivant le nombre différent de leurs mètres, doivent être lus différemment.

(à continuer.)

## POPULATION DU BAS-CANADA.

MR. LE RÉDACTEUR,

Dans un temps où l'on essaie de changer notre existence politique, parceque, dit-on, le pays ne prospère pas; où quelques uns rabaissent et où d'autres élèvent notre population pour favoriser leurs causes respectives, il ne serait peut-être pas sans intérêt, de donner, au moins d'une manière approximative, la population que doit renfermer le Bas-Canada en 1850. Je dis *approximative*, car il serait très-difficile, pour ne pas dire impossible, d'indiquer le chiffre certain auquel elle s'élève, vu l'émigration presque constante des étrangers en Canada et des Canadiens aux États-Unis et dans les autres pays.

Si l'on était certain que l'émigration Canadienne compensât celle des étrangers, le calcul serait bientôt résolu; mais il est difficile d'avoir cette certitude lorsqu'on ne peut pas même avoir le nombre approximatif des émigrants de l'une ou de l'autre nation.

Alors il ne reste plus qu'à baser le calcul sur l'augmentation de population que l'on remarque entre les années où il y a eu le moins d'émigration. Or voici sur la population du Bas-Canada des statistiques, citées dernièrement par le *Globe* de Toronto, parmi lesquelles j'ai pris celles qui ont servi au problème suivant:

En 1622, Québec contenait 50 personnes.

En 1720, un siècle environ après, sa population s'élevait à 7,000 âmes.

Le premier dénombrement général en cette province fut fait en 1676, et Mr Bouchette dans sa topographie du Canada, commença ses tables de population à cette époque.

Années.	Popul:	en:	augm:
1676	8,415		
1688	11,249	12 ans	2,834
1700	15,000	12 "	3,751
1706	20,000	6 "	5,000
1714	26,904	8 "	5,904
1759	65,000	45 "	38,096
1784	113,000	25 "	48,000
1825	423,630	41 "	310,630
1827	471,876	2 "	48,246

Depuis ce temps on a fait 2 recensement qui ont donné:—

Années.	Popul:	en:	augm:
1831	511,922	4 ans	40,046
1844	690,782	13 "	178,860

Maintenant en comparant ces différents chiffres, et en examinant de quelle manière ils se sont formés, on voit que de 1759 à 1784 la population s'est accrue presque entièrement par ses éléments, car c'est alors que l'émigration se fit le moins sentir; au lieu que dans les années suivantes elle augmenta plus ou moins rapidement suivant que le flot de l'émigration se dirigea vers le Bas ou le Haut-Canada.

Cela posé, il est évident que le meilleur rapport que l'on puisse avoir sur l'augmentation de la population, pour calculer celle que doit posséder le B. C. en 1850, se trouve entre les années 1759 et 1784. C'est aussi celui que j'ai choisi et j'ai trouvé quelle devait être de 775,131 âmes.

Ce chiffre donné par le calcul serait très exact, s'il n'y avait pas d'émigrants à y ajouter; mais il doit y en avoir nécessairement, car le nombre des étrangers qui viennent en Canada est plus grand que celui des Canadiens qui s'en éloignent pour aller s'établir parmi les Américains, et l'impossibilité où l'on est d'en connaître le nombre certain, m'empêche de donner la population que le B. C. possède véritablement cette année.

Mr. Cauchon estimait en 1848, la population du B. C. à 770,000; en calculant d'après le même rapport que j'ai pris pour le calcul précédent, l'estimation de ce Mr. donnerait pour 1850: 806,300, ce qui me paraît un peu fort.

Cette différence d'opinions sur notre population vient probablement de la manière dont chacun a fait ses calculs et de l'estimation plus ou moins grande du nombre des émigrants.

J. S. MARTEL.

## RÉSOLUTIONS

Adoptées à une assemblée générale des élèves du Petit Séminaire, tenue Jeudi, le 17 de ce mois, à la grande salle de récréation, M. Et. Bégin, Doyen et Président, et M. O. Thibaudeau, agissant comme secrétaire.

1ère. résolution, proposée par M. H. Girroir et secondée par M. O. Thibaudeau: Que la maison de campagne du Séminaire, à la Canardière, mérite à tous égards d'avoir un nom qui lui soit propre.

2de. résolution, proposée par M. A. Marmet et secondée par M. R. Lapointe:

Que la translation de l'hôpital des fous à la Canardière, devant bientôt rendre ce nom synonyme de ceux de Charenton et de Bedlam, il est grandement à désirer pour nous qu'il ne soit plus employé pour désigner un lieu qui est à notre usage et qui nous est cher.

3ème résolution proposée par M. H. La Rue et secondée par M. Chs. Buckley: Qu'un comité, composé de M. le Président, de M. le Secrétaire, et de M. M. H. Ginoir, J. Quinan, A. Dugal, F. Catellier et E. Michaud, soit chargé d'indiquer un nom convenable et propre à satisfaire le désir de cette assemblée.

4ème. résolution, proposée par M. J. Quinan et secondée par M. Jos. Bérubé: Que M. le Doyen convoquera une nou-

velle assemblée aussitôt que le comité sera prêt à faire son rapport, afin que le dit rapport y soit entendu et discuté.

O. THIBAudeau, Secrétaire.

## STATISTIQUES DES COMPAGNIES DU GAZ.

Il n'y a pas 60 ans que le gaz est en usage et il y a maintenant en Angleterre 560 établissements qui en font, et en Irlande 170. Ces établissements ont dû couvrir près de £10,500,000 sterlings La quantité de gaz qu'ils produisent annuellement s'élève à près de neuf mille millions de pieds cubes et le charbon consommé pour, pèse 1,125,000 tonneaux. 20,000 personnes sont occupés dans ces établissements.

## LA MEPRISE.

Un négociant français, qui se trouvait à Londres, ayant été appelé pour des affaires importantes à une distance assez considérable de cette capitale, partit pour ce lieu, recommandant au cocher de faire diligence, parce qu'il était pressé. Après avoir changé les chevaux, vers mi-chemin, on se remit aussitôt en route et le négociant s'écria, en s'adressant à l'anglais: vite! *allons donc!* Celui-ci, comprenant vite! à *London*, car les Français prononcent ces deux mots presque de la même manière, tourne aussitôt de ce côté, fouettant ses chevaux de son mieux pour aller plus vite. Enfin, au bout d'un certain temps se tournant vers le Français, nous voici, dit-il, à *London*. Celui-ci n'était pas de bonne humeur, dit-on.

## TRAIT D'UN GASCON.

Un Gascon dînait un jour à Toulouse, chez une personne de sa connaissance. Lorsqu'on en fut au dessert, on servit un grand fromage de Roquefort. *Où l'entamerai je*, demanda le gascon? *Où vous voudrez*, reprit le maître de la maison. Là dessus, le gascon appelant un de ses domestiques qui servaient à table: *Portez*, dit-il, *ce fromage chez moi, je l'entamerai à la maison.*

## ÉPIGRAMME SUR UN GUERRIER

On a semé dans cette terre  
Les os du père de la guerre:  
Si le terroir est bon de sorte  
Que pour un grain, cent il apporte,  
Grand Dieu, grétez sur la maison,  
Et nous privez de la récolte.

LINIERE.

## CONDITIONS DE CE JOURNAL.

*L'Abeille* paraît, autant que possible, une fois par semaine, pendant la durée de l'année scolaire. Le prix de l'abonnement est de 2s. 6d. par année, payable d'avance par moitié: la première moitié, à la rentrée des classes, la seconde, au commencement de l'année. Les Pensionnaires s'abonnent au bureau de *L'Abeille*, et les externes, chez M. M. A. et C. Legaré.

HUBERT GIRROIR, Gérant.